

La Rochelle, le 10 juillet 2023

Communiqué de presse

L'Agence Régionale de Santé Nouvelle-Aquitaine mobilisée pour garantir la continuité des soins en Charente-Maritime cet été

Dans le département de la Charente-Maritime, comme partout en France, le système de santé connaît de fortes tensions dans un contexte de démographie médicale et non médicale très tendu, impactant particulièrement les services d'urgences et les maternités du département. Dans la perspective de la période estivale, l'ARS Nouvelle-Aquitaine et ses partenaires se mobilisent pour en limiter les effets et accompagner le déploiement de solutions pour assurer l'accès aux soins et garantir la qualité des prises en charge.

La Charente-Maritime est un département touristique qui connaît une fréquentation importante notamment dans les zones littorales. Aussi, le choix a été fait d'assurer la continuité des activités de soins non programmés qui sont en augmentation l'été.

| Un suivi renforcé permettant d'anticiper les tensions

Pour préparer ce surcroît d'activité dû à la fréquentation touristique et dans un contexte de tensions, la délégation départementale de l'ARS Nouvelle-Aquitaine organise le renforcement du suivi et du pilotage pour la période estivale.

La délégation de Charente-Maritime anime des réunions territoriales régulières dédiées aux urgences et aux soins programmés en associant tous les établissements la santé afin d'identifier les leviers mobilisables et les actions à mener au niveau départemental.

| Des dispositifs de régulation de l'accès direct aux services d'urgences dans les périodes de fortes tensions

Par manque de médecins et de personnel paramédical, il est parfois nécessaire d'adapter l'organisation au sein de l'établissement de soins pour maintenir les activités. Un ensemble de mesures est mis en place tel que :

- La mutualisation de certaines équipes pour prendre en charge des patients de différentes unités,
- L'implication de médecins de l'établissement ou de médecins généralistes au sein des urgences,
- Le soutien apporté à la permanence des soins (interne) grâce au renfort de certains personnels paramédicaux,
- Le travail en coopération entre cliniques, structures médico-sociales et établissements publics.

➤ Exemple de procédure adaptée sur le territoire Royannais

La continuité des soins non programmés au CH Royan est assurée cet été avec une adaptation importante des soins de médecine au sein de l'hôpital, et avec une collaboration avec les cliniques de Royan et de Saint George de Didonne.

➤ Exemple de procédure adaptée sur le territoire de l'île d'Oléron

Renfort d'urgentistes en pré positionnant sur l'île un véhicule SMUR tout l'été et à disposition du SAMU (SMUR : structures mobiles d'urgence et de réanimation).

👉 Exemple du soutien des Sapeurs-Pompiers

Renfort avec des véhicules de liaison infirmier, en coordination avec le SAMU pour intervenir au plus proche et rapidement auprès de patients en urgence relative avec des protocoles spécifiques de déclenchement.

Si ces mesures ne sont pas suffisantes pour assurer le fonctionnement 24h/24 du service d'urgences, une régulation peut être mise en place pour une période déterminée, la plus circonscrite possible.

Dans le cadre de ce dispositif adapté, l'accueil aux urgences est assuré en journée de manière classique, mais peut être plus strictement régulé la nuit par l'infirmière d'orientation et d'accueil, en lien avec l'urgentiste présent ou par le Centre 15. En Charente-Maritime, c'est le cas des urgences pédiatriques qui seront régulées cet été de 23 heures à 8 heures du matin à compter du lundi 10 juillet sur l'ensemble du département en raison du manque de pédiatres (cela concernera les 3 centres de La Rochelle, Saintes et Rochefort proposant cet accueil d'urgences pédiatriques). Les parents sont invités à appeler le 15 qui les conseillera et les orientera vers la prise en charge la plus adaptée pour leur enfant, à l'hôpital ou en ville.

Dans tous les cas, la prise en charge des urgences vitales reste assurée par les structures mobiles d'urgences et de réanimation (SMUR) 24h/24 et 7j/7.

Pour toutes les situations d'urgences non vitales ressenties, l'ARS rappelle la nécessité d'appeler son médecin traitant en première intention ou le 15 avant de se déplacer.

| Des leviers complémentaires pour améliorer l'accès aux soins non programmés

Pour accueillir les patients relevant des soins non-programmés¹, des coopérations sont aussi mises en place avec l'appui de la médecine de ville, une coordination territoriale d'autant plus importante que 10 à 30 % des passages aux urgences sont des urgences relatives qui relèvent de la médecine de ville.

Ainsi, pour garantir l'accès aux soins non programmés, le département peut compter sur les Maisons médicales de garde (La Rochelle, Rochefort, Saintes, Saint Jean d'Angély, Jonzac, Oléron, Ré), sur les 3 [Communautés professionnelles territoriales de santé](#) actives cet été (Aunis nord, La Rochelle, Aunis sud), dans les Maisons de santé pluri professionnelles accessibles de 8h à 20, du lundi au vendredi et le samedi matin de 8h à 12h ou sur la [cartographie de l'offre de soins non programmés](#), via les services SOS Médecins La Rochelle/Rochefort et Allo Garde Royan, et dans les centres de soins non programmés tels que « Les petits blessés » à La Rochelle, l'Unité de Soins Non Programmés de la clinique Richelieu à Saintes, les lieux SOS Traumas de La Rochelle et Rochefort.

La nuit, le week-end et les jours fériés, la régulation médicale assurée en Charente-Maritime par le Centre 15 permet d'apporter une réponse médicale graduée et adaptée à l'état de santé du patient : conseils, consultation dans un lieu fixe de garde, visite à domicile, recours à l'aide médicale urgente...

| Des mesures d'anticipation pour les trois maternités de Charente-Maritime

Concernant les trois maternités de Charente-Maritime, des protocoles d'anticipation (Plan rose) ont été rédigés, sous l'égide de l'ARS et du réseau périnatal de Nouvelle-Aquitaine – RPNA.

Ces protocoles permettent d'accompagner la sécurisation des prises en charge en cas de tensions sur les ressources humaines. Ces protocoles ont prouvé leur efficacité lors des périodes de fragilité des équipes des maternités de La Rochelle, Rochefort et Saintes.

| Des dispositifs transversaux pour répondre aux besoins de santé mentale des charentais-maritimes

La Charente-Maritime compte un certain nombre de ressources transversales à même d'orienter la population charentaise en cas de besoin dans le domaine de la santé mentale. Ces dispositifs seront opérationnels tout l'été.

⇒ **3114 - Numéro National de Prévention du Suicide**

⇒ **Les CMP** : lieux clé dans le soin psychiatrique, le CMP permet de faciliter le premier pas vers une prise en charge en santé mentale. Les CMP de Charente-Maritime assurent la première ligne d'accueil et d'orientation et mettent à disposition leurs compétences pluri-professionnelles (médecins psychiatres, psychologues, infirmiers, aides-soignants).

<https://www.unafam.org/charente-maritime/les-centres-medico-psychologiques-cmp>

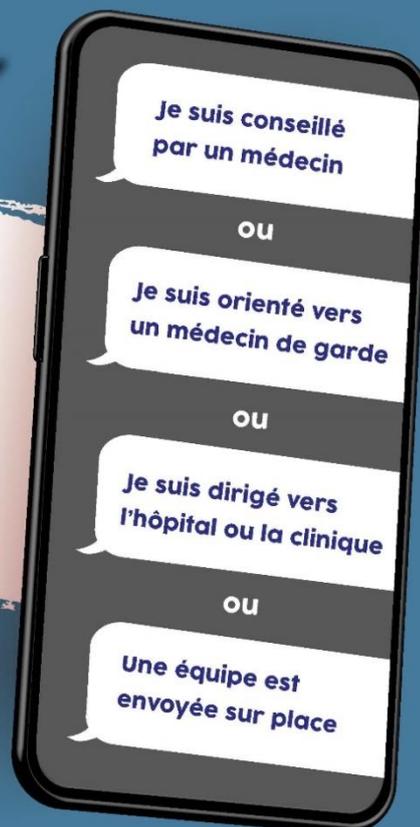
¹ Les soins non programmés répondent aux besoins des patients souffrant d'un problème de santé qui ne relève pas de l'urgence vitale, dont la prise en charge ne peut être ni anticipée ni retardée

AVANT D'ALLER AUX URGENCES

j'appelle le

15

**LA NUIT, LE WEEK-END,
OU EN CAS D'URGENCE,**



**En journée, sauf en cas d'urgence,
je contacte mon médecin traitant.**

FACE À L'URGENCE, AYONS LES BONS RÉFLEXES

Contact presse

ARS Nouvelle-Aquitaine

06 65 24 84 60

ars-na-communication@ars.sante.fr